

Association des Résidents du Lac Clair



BULLETIN | été 2024

associationlacclair@gmail.com



PHOTO: Claude Desjardins

MOT DU CONSEIL

par Sylvain Masounave

Chères résidentes et chers résidents,

Conseil de l'ARLC

Tout d'abord, je souhaiterais vous présenter les membres du conseil de l'ARLC. Plusieurs changements ont eu lieu au cours des dernières années, et je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont participé au conseil, en y investissant temps et efforts pour soutenir les activités de l'Association, *dont la mission principale est de protéger la qualité de l'eau du lac Clair et de ses écosystèmes.*

Voici les membres de votre conseil pour 2024 : Annie Desrosiers, Claude Desjardins, Denise Gagnon, Jean-Luc Bourdages, Josée Corbeil, Sylvain Masounave

Activités 2024

Cette année, nous poursuivons les initiatives entreprises ces dernières années :

- Analyse de la qualité de l'eau du lac en collaboration avec le RSVL (Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs), incluant la clarté/transparence, ainsi que d'autres métriques mesurées par l'ARLC tel que le niveau de l'eau.
- Activités de sensibilisation et d'information sur la prévention de l'introduction d'espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAEE).
- Suivi du protocole de surveillance du périphyton.
- Collaboration avec le RAPPEL (Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants), le RDL (Regroupement des lacs et des cours d'eau de Sainte-Mar-
- guerite-du-Lac-Masson), et la FQDLC (Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau) sur divers sujets concernant la santé des lacs au Québec et la navigation.
- Analyse de l'eau du robinet prévue pour début août. Une communication sera envoyée à ce sujet.
- La fête des résidents devrait revenir cet automne. Plus d'informations seront partagées dès que le site et la date seront confirmés.
- Ensemencement de 1000 truites, complété le 12 mai. Bonne pêche à tous !
- Journée de vidange des fosses septiques complétée le 7 juin.

Vous trouverez plus de détails sur chacune de ces activités dans le bulletin ci-dessous.

Merci pour votre soutien

Ces dernières semaines, de nombreux résidents ont répondu à notre appel de cotisation pour l'année 2024. À ce jour, nous avons reçu 54 cotisations (1 350 \$) ainsi que 39 contributions (2 760 \$) pour l'ensemencement de truites. Nous sommes persuadés que d'autres résidents nous feront parvenir leurs cotisations, car nous sommes actuellement bien en dessous du niveau des six dernières années. La pérennité des activités de protection de la qualité de l'eau du lac Clair dépend des contributions des résidents. Les membres du conseil tiennent à rappeler que les 25 \$ demandés servent à couvrir les frais des diverses analyses de l'eau du lac ainsi que plusieurs autres projets concernant l'environnement du lac. Un grand merci aux résidents qui, par leur soutien, renforcent la mission de notre Association.

En vous souhaitant un très bel été au lac!

ACTIVITÉS 2023

Résultats des analyses du RSVL et mesures de transparence

par Josée Corbeil

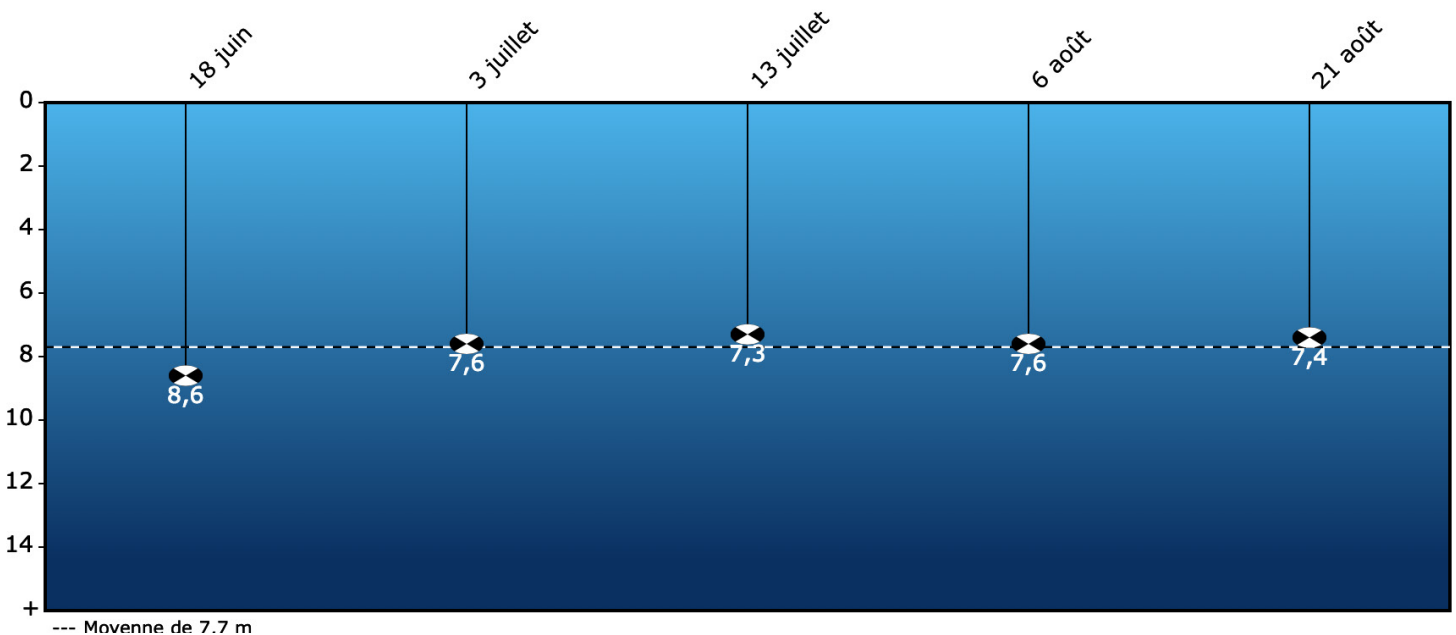
Comme chaque été, dans le cadre du programme du RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) du ministère de l'Environnement, des mesures multiples d'échantillons d'eau de notre lac ont été réalisées en 2023. Vous pouvez voir les résultats dans les tableaux ci-dessous. Les constats sont qu'aucun indicateur de

changement pouvant accélérer l'eutrophisation de notre lac n'a été révélé. Les résultats s'avèrent encore excellents. Afin de conserver son état et ses usages, nous devons tout faire pour protéger notre lac et ce en limitant les apports de matières nutritives issues des activités humaines.

Réseau de surveillance volontaire des lacs

Lac Clair (0403A) - Suivi de la qualité de l'eau 2023

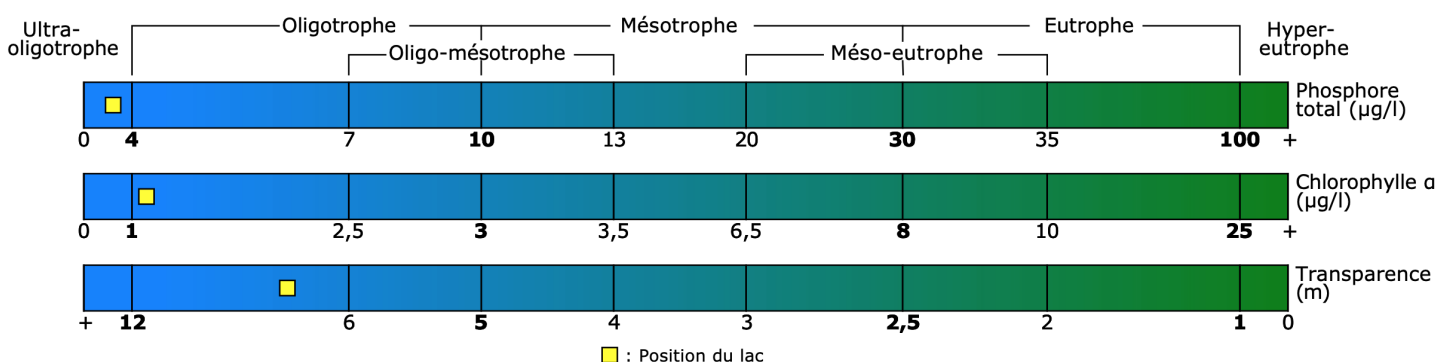
**Transparence de l'eau - Été 2023
(profondeur du disque de Secchi en mètres)**



Données physicochimiques - Été 2023

Date	Phosphore total (µg/l)	Chlorophylle a (µg/l)	Carbone organique dissous (mg/l)
2023-06-18	2,7	0,84	2,6
2023-07-18	1,5	1,4	2,2
2023-08-21	3,1	1	2,4
Moyenne estivale	2,4	1,1	2,4

Classement du niveau trophique - Été 2023



Résultats d'analyse de coliformes du lac

par Jean-Luc Bourdages

Les analyses de 2023 des taux de coliformes ont démontré une augmentation des coliformes totaux et des coliformes fécaux par rapport à 2021 et 2022, mais ils se révèlent assez semblables aux relevés de 2018 et 2020. Évidemment, certains facteurs surtout de nature environnementale peuvent expliquer ces variations annuelles, ce qui justifie une analyse continue de ces paramètres. En soi, les niveaux de coliformes relevés en 2023 demeurent bien en-deçà du seuil de qualité excellente pour la baignade.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Tendance	Normes de qualité excellente pour la baignade
Nb. d'échantillons prélevés	27	68	38	40	47	44		
Coliformes totaux /100 ml (moyenne)	56.3	12.8	34.5	13.5	8.9	34.3		≤100
Coliformes fécaux /100 ml (moyenne)	9.9	1.5	5.7	1.1	0.7	6		≤20
Nb. d'échantillons sous la norme d'excellence Col. totaux/col. Fécaux	7/4	0/1	2/2	0/0	0/0	5/5		

Implantation du protocole de suivi du périphyton

par Jean-Luc Bourdages



Le 28 juillet 2023, certains membres du Conseil appuyés de quelques bénévoles ont effectué les relevés de mesure du périphyton dans le cadre du premier de trois cycles consécutifs de mise en oeuvre du Protocole de suivi du périphyton. Nous avons été appuyés dans cette démarche par le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE-L).

Des mesures de l'épaisseur, de la nature (tapis-film ou filament) et de la couleur du périphyton ont été

prises sur 10 roches submergées à moins de 1 mètre et réparties dans 6 sites représentatifs des rives du lac. Ces mêmes sites seront visités à nouveau à l'été 2024 et 2025, puis dans cinq ans pour un nouveau cycle de trois étés consécutifs et ainsi de suite. Toutes les données recueillies sont colligées et acheminées au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) au sein du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Rappelons que le périphyton désigne les organismes microscopiques (algues, bactéries, protozoaires et métazoaires) et détritiques qui s'accumulent à la surface des objets (roches, branches, piliers de quai et autres) et des plantes. La caractérisation et le suivi du périphyton présent dans le littoral des lacs sont des approches récentes permettant d'évaluer leur eutrophisation et le degré d'avancement de dégradation de la qualité de l'eau. Il demeure trop tôt pour tirer des conclusions sur la base de ces premiers relevés.

Calcul des moyennes - suivi du périphyton au lac Clair 2023

Site 1	Site 2	Site 3	Site 4	Site 5	Site 6
3,4 mm	3,4 mm	2,5 mm	3,9 mm	2,2 mm	1,8 mm

INFOS EN VRAC

Installations sanitaires - nouvelle réglementation

par Jean-Luc Bourdages

Dans un texte paru dans notre [Bulletin 2023](#), nous avons traité de l'importance de disposer d'une installation septique bien conçue, bien installée, utilisée et entretenue de façon adéquate afin d'optimiser son fonctionnement et sa durée de vie tout en assurant la protection de l'environnement. Nous y faisons aussi référence à l'intention de la Ville de Sainte-Marguerite-du-lac-Masson de mettre à jour sa réglementation afin d'encadrer la [mise aux normes](#) des plus vieilles installations septiques dont on estime que plus de 800 d'entre elles, certaines au lac Clair, auraient plus de 30 ans.

Le 8 mars 2024, le Service de l'urbanisme et de l'environnement de la ville a annoncé qu'il « procédera à une mise aux normes des installations septiques de plus de 30 ans et va exiger le dépôt d'un rapport de fonctionnement. », c'est-à-dire une preuve que l'installation ne pollue pas. Afin de s'assurer que les installations déficientes soient mises aux normes, la Ville exigera des propriétaires d'installations de plus de 30 ans de faire vérifier leur installation par une compagnie qualifiée dans ce domaine. Ainsi, en vertu de la réglementation du Gouvernement du Québec, les installations septiques polluantes ou déficientes devront être changées sans délai. Afin d'être guidés dans ce processus, les propriétaires concernés recevront un document d'information de la Ville et pourront consulter la [brochure](#) de l'Association des entreprises spécialisées en eau du Québec : *Votre installation septique, l'essentiel à savoir!*

Offres de services 2024

par Josée Corbeil

Vidange de fosses: La journée consacrée à la vidange des fosses septiques a eu lieu le 7 juin dernier. Cette année, 18 résidents ont profité de ce service.

Ramonage de cheminée: Ramonage de cheminée: Les résidents intéressés à faire ramoner leur cheminée peuvent contacter l'entreprise André Le Ramoneur (André Bissonnette) au 819-424-5037. Une réduction de 10\$ est offerte aux membres de l'ARLC.

Analyse d'eau du robinet: L'analyse d'eau du robinet sera offerte à nouveau cette année. L'événement aura lieu le dimanche 4 août. L'Association des Résidents du Lac Clair a choisi de se rallier à d'autres associations environnantes et de faire affaire avec un laboratoire accrédité par le ministère de l'Environnement (H2Lab). Les analyses seront plus complètes : Coliformes totaux, Colonie atypique, Ecoli et Entérocoques. Cependant, les coûts seront plus élevés : 74,11\$ par échantillon incluant les taxes. Un rabais de 40% par rapport au prix régulier est tout de même accordé et déjà inclus dans le prix mentionné précédemment. Les résidents intéressés devront s'inscrire et payer eux-mêmes sur le site du laboratoire H2Lab. L'ARLC se chargera de fournir les bouteilles et de les rapporter au laboratoire. Une communication courriel transmettra les détails au moment opportun.

Vitesse automobile

par Annie Desrosiers

Le non-respect de la limite de 30 km/h pour les véhicules motorisés circulant sur la rue du Lac Clair continue d'être une préoccupation pour de nombreux résidents.

Les membres du conseil, conscients de l'importance de cette problématique, vous encouragent vivement à faire entendre votre voix. Nous vous invitons à partager vos observations et préoccupations directement avec la Sûreté du Québec lorsque nécessaire. Un [formulaire](#) prévu à cet effet est disponible via le site Web de la municipalité.

Il est de la responsabilité de tous et de toutes de respecter la vitesse automobile autour du lac. De plus, nous vous rappelons que la circulation des motoneiges et des quads n'est pas acceptée et que des panneaux de signalement ont été ajoutés à cet effet l'année passée.



Merci de contribuer à la préservation de notre environnement serein et sécurisé!

Ensemencement 2024 et pêche au lac clair

par Jean-Luc Bourdages

Encore cette année, l'Association a procédé le 12 mai dernier à l'ensemencement de 1 000 truites mouche-tées de 9 à 12 pouces. Les cotisations volontaires des résidents.tes reçues ce printemps ont couvert 75 % du coût total, complétées par la réserve accumulée au cours des années. Toutefois, cette réserve s'est tarie et ne pourra plus couvrir l'importante augmentation du coût unitaire des dernières années. De fait, le coût payé pour chaque truite enssemencée s'est accru de 67 % depuis 2020. Une réflexion s'impose quant à la capacité de l'ARLC de soutenir les mêmes niveaux d'ensemencement des dernières années.

Nous remercions celles et ceux qui ont contribué au fonds d'ensemencement et pêche du lac Clair, ainsi que les bénévoles qui ont participé à l'ensemencement de mai dernier. La saison de pêche dans la Zone 9 est ouverte depuis le 26 avril et se terminera le 15 septembre 2024 tel qu'indiqué sur le [site du gouvernement du Québec](#) que nous vous invitons à consulter pour obtenir plus d'information quant à la limite de prises et remises à l'eau (Pêche sportive au Québec — Périodes, limites et exceptions — Zone 9). Nous tenons à vous rappeler que le permis de pêche est obligatoire et désormais accessible en ligne sur la plateforme suivante : [Acheter un permis avec Mon dossier chasse et pêche](#).



En conclusion

Nous vous invitons à nous contacter par courriel pour toute information ou question à associationlacclair@gmail.com.

Et n'hésitez surtout pas à nous faire part de votre intérêt à vous joindre à une activité de l'ARLC durant l'été !

En vous souhaitant une très agréable saison estivale,
Le conseil de l'ARLC